

Procès verbal du conseil d'école n°1

Lundi 4 novembre 2024

Présents :

- équipe enseignante : Béatrice Fréring-Mainsel, Anne Ducreux, Béatrice Fanget (directrice)
- mairie : Cédric Loubet (Monsieur le maire), Christine Brault et Noël Giraud (élus municipaux), François Coutenson (responsable services enfance)
- représentants de parents d'élèves : Sabrina Essertel, Santa Philibert, Anne Barbieri-Soulhiard et Joffrey Chassagne

Excusés:

Jean-Christophe Béal (Inspecteur de l'Education nationale), Marie Nguea Mbandji et Gaëlle Dumas (Professeurs des Ecoles), Jordan Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Laura Corbeau et Julie Ricord (représentantes des parents d'élèves), Annabelle Cluzel (élue municipale) et Martine Brunon (DDEN)

Préambule : retour sur l'élection des représentants des parents d'élèves

La liste d'union a été élue le vendredi 11 octobre avec un taux de participation de 42,36%.

Pour cette année scolaire 2024-2025, les représentants des parents d'élèves sont :

- Sabrina Essertel (classe CP-CE1)
- Santa Philibert (classe CP-CE1)
- Julie Ricord (classe CE2-CM1)
- Laura Corbeau (classe CE2-CM1)
- Anne Barbieri-Soulhiard (classe CM1-CM2)
- Joffrey Chassagne (classe CM1-CM2)

Les modalités de communication avec les parents d'élèves élus ont été définies : monsieur Chassagne se propose d'être le parent « référent » qui centralisera les questionnements ou autres de l'ensemble des parents à l'adresse mail suivante : joffreychassagne1507@gmail.com

Pour rappel, les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes :

- vendredi 14 mars à 18H00
- lundi 16 juin à 18H00

Mairie

1-Sécurité :

-des travaux de sécurisation ont été réalisés durant l'été 2024 au regard des préconisations faites par l'Adjudant-Chef Richard Royet, Référent sûreté :

- le grillage a été réhaussé au niveau de l'accès principal et côté cimetière;
- le portillon d'entrée a été changé permettant désormais une ouverture à distance ; sur les temps d'accueil et de sortie, le portillon nécessite d'être bloqué d'où la demande d'un moyen sûr et efficace (aimant, cale en bois...) ;
- la porte d'entrée côté périscolaire ainsi que la porte d'accès au périscolaire (lieu de mise à l'abri en cas d'intrusion) ont été changées ;
- des films « occultants » ont été posés sur les baies vitrées du périscolaire et de la classe CM1-CM2 ainsi que sur les porte vitrées et la porte d'entrée n'offrant aucune visibilité lorsque les lumières sont éteintes mais pas lorsqu'elles sont allumées ;
- l'installation d'un boîtier regroupant alarme incendie, alerte attentat intrusion et risques majeurs préconisée par monsieur Royet est en cours d'étude à ce jour.

-exercices de sécurité réglementaires

- Exercice d'évacuation incendie-27 septembre 2024

1 minute 29 secondes : temps entre le déclenchement du signal et la mise en rang pour comptage

Lors du prochain exercice, la classe CP-CE1 pour rejoindre le point de ralliement sortira côté périscolaire pour rejoindre le point de ralliement dans la cour afin que chaque classe ait sa propre porte de sortie afin de fluidifier les sorties.

- Exercice alerte attentat intrusion-10 octobre 2024 en présence de messieurs Royet et Porras pour les retours experts et monsieur Giraud pour jouer le rôle de « l'intrus »

1 minute 15 secondes : temps entre le déclenchement du signal et la mise en sûreté

Monsieur Royet, référent sécurité, suggère que le prochain exercice soit réalisé sans avertir les élèves avec un scénario différent : un intrus posté à un endroit autre que le portail principal et l'alerte donnée par une personne autre que la directrice.

2-Cantine : « charte des bons comportements »

Le livret co construit avec les enfants de l'école élémentaire qui déjeunent à la cantine a été présenté aux familles. Un livret va prochainement être réalisé avec les enfants de l'école maternelle qui déjeunent à la cantine .

3-Présentation du contenu du temps d'études 16H30-17H30

François Coutenson précise que 3 personnes assurent les études : une par classe.

Un temps de récréation est proposé de 16H30 à 17H00 suivi d'un temps consacré aux « devoirs » de 17H00 à 17H20. L'ensemble des « devoirs » est normalement réalisé à l'issue du temps d'études. Ils sont faits sur ardoise et/ou à l'oral. Il n'y a donc pas de trace.

4-Maintenance du matériel numérique: la mairie de Planfoy a un contrat de 5 ans avec XEFI pour le matériel informatique. A la fin du contrat, il est prévu que monsieur Damart, qui est déjà régulièrement sollicité pour son expertise et sa réactivité, prenne le relais.

5-Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire précise qu'elle sera organisée le dimanche 10 novembre à 10H00 au vu de la disponibilité de la fanfare « la Bande à Maurice » ce jour-là. Les élèves de CM1 et CM2 ont été sollicités pour lire des lettres, ce qui leur offre une belle occasion d'enrichir leur parcours citoyen : six élèves (4 CM1 et 2 CM2) ont été volontaires pour participer à ce temps de commémoration.

6-Réflexion autour des aménagements de la cour

Dans le cadre de la phase d'auto évaluation de l'école, madame Fanget et son équipe souhaitent faire participer les élèves à une réflexion autour de l'aménagement des espaces de la cour ; monsieur le Maire indique que le cadastre de la cour pourra être fourni par la mairie afin que les élèves puissent directement travailler sur plan pour y faire émerger leurs idées.

A noter que le talus côté cimetière, la terre est de nouveau apparente, la bâche verte ne la recouvrant plus totalement ; l'aménagement de cet espace est à réfléchir...

Pour clore ce temps consacré au pôle mairie, madame Brault précise que les deux abris bus du Guizay, financés par la Région à 80 % , ont été posés.

Ecole

1-Retour sur les évaluations nationales du CP au CM2

Elles répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Les résultats ont été présentés à l'ensemble des parents de chaque élève de l'école dans le cadre de rendez-vous individuels.

2-Présentation du dispositif « évaluation d'école » et des axes pertinents retenus

La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Madame Fanget a suivi une formation de deux jours dans la perspective de l'évaluation d'école, à l'issue de laquelle elle a présenté le processus d'auto évaluation d'école à son équipe et une « timeline » (voir annexe 1) élaborée au regard des éléments apportés durant le temps de formation.

Dans un premier temps, la phase d'auto évaluation réalisée par l'équipe d'école sous la coordination du directeur (9 heures) a pour objectif de retenir des axes pertinents dans des 4 domaines ci-dessous :

Apprentissages et parcours des élèves, enseignement" (Domaine 1) ; "

"Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire" (Domaine 2) ;

"Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'établissement" (Domaine 3) ;

"L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial" (Domaine 4)

Madame Fanget et son équipe ont retenu les axes suivants :

Domaine 1

Evaluation : interroger la lisibilité du LSU et des pratiques évaluatives

Domaine 2

- comment évaluer le bien-être des élèves ? ; lien avec les actions du parcours citoyen
- comment faire participer les élèves à l'aménagement des espaces de la cour ?

Domaine 3 :

- penser le label Euroscol au niveau de l'école-le « faire vivre » dans les 3 classes (sur 3 ans)
- mutualisation des pratiques et des outils / programmation cycle 2 et cycle 3

Domaine 4 : développer d'autres partenariats (culturels, linguistiques, scientifiques...) / solliciter les compétences des parents

Dans un second temps, le regard extérieur d'évaluateurs conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée par l'équipe d'école.

Dans un troisième temps, l'équipe d'évaluateurs externes présente l'analyse réalisée et échange autour des recommandations formulées pour stabiliser des axes de progrès qui font accord.

En 2025-2026, la rédaction du projet d'école en équipe (9 heures) prendra appui sur les recommandations..

3-Orientations pédagogiques de la circonscription Saint-Etienne Sud

Voici les 5 axes de travail dans lesquels les écoles de la circonscription sont invitées à s'engager :

- renforcer la pratique sportive
- les relations école-familles
- l'éducation au développement durable
- une utilisation raisonnée du numérique
- élaborer un parcours citoyen

Au niveau de l'école, des actions ponctuelles fédératrices, mobilisant l'ensemble des élèves de l'école, ont été planifiées en équipe sur l'ensemble de l'année scolaire :

-le jeudi 7 novembre 2024 journée contre le harcèlement (après-midi)

-le mardi 11 février 2025 internet safer day (après-midi)

-le lundi 5 mai après-midi

-le jeudi 12 juin 2025 après-midi

4-pHARe labellisation niveau 1 (voir annexe 2) et parcours citoyen

Ce programme de lutte contre le harcèlement scolaire poursuit trois objectifs principaux :

- doter toutes les écoles et collèges d'un plan de prévention structuré et efficient,
- sécuriser les équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique,
- et permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement.

Plusieurs dispositifs et outils concrets sont combinés pour prévenir le harcèlement et intervenir lorsqu'il se produit. Dans ce cadre, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire comme :

- la formation d'une communauté protectrice autour des élèves : des personnes référentes sont formées à la prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP). ; Celine Di-Qual EMPRR Enseignante Missionnée par le Pôle Ressources (EMPRR) est la personne ressource pour l'école élémentaire Charles Exbrayat ;
- la rédaction et la mise en oeuvre d'un protocole de prise en charge des situations de harcèlement (voir annexe 3);
- l'éducation avec 10 heures d'apprentissages par an consacrées à la prévention et au développement de compétences psychosociales des élèves ;
 - > le 7 novembre 2024 journée contre le harcèlement : dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, une grille d'auto évaluation sera proposée cette semaine à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 au niveau national : plusieurs critères d'analyse seront croisés : la fréquence de réponses témoignant d'une difficulté ou d'une violence, le type de faits faisant l'objet de déclaration d'occurrence, le ressenti des élèves vis-à-vis de l'Ecole, les relations entre les élèves ; ce jeudi 7 novembre, dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, un temps de partage et d'échanges sera proposé à l'ensemble des élèves de l'école à partir de vidéos primées. Ce temps sera suivi d'un travail coopératif avec 18 groupes de 4 élèves de différents niveaux de classe autour de la thématique du harcèlement scolaire sous différentes formes (saynète, slogan, dessin, acrostiche, poème, BD, chanson...)
 - > le 11 février 2025 internet safer day
- La sensibilisation à destination des familles et des personnels avec notamment le 3018 : un numéro pour l'écoute des victimes et des familles.

5-Difficulté scolaire

Madame Cecchi, nouvellement nommée sur la circonscription, est venue se présenter auprès de l'équipe enseignante avant les vacances d'automne. En tant que psychologue scolaire, elle est membre, avec les Aides à Dominante Relationnelle et les Aides à Dominante Pédagogique du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) dont l'objectif est de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes.

6-Parcours éducatifs

Trois parcours éducatifs sont proposés aux élèves avec délivrance d'une attestation : permis piéton CE2, attestation du Savoir Nager CM2 et Savoir Rouler CE2 et CM2

7-Accueil d'une assistante de langue : Sophia Dumesny de Santa Cruz en Californie intervient 3 heures à Planfoy le mardi matin, ainsi que sur les écoles Monge le lundi (4H30) et Montaud je jeudi (4H30). Son contrat va de début octobre 2024 à fin avril 2025.

Madame Fanget précise que l'accueil d'une assistante de langue est une plus value en termes linguistique et culturel. La co animation des séances permet de consolider les acquisitions phonologiques des élèves et stimuler leur désir d'apprendre. La recherche souligne la dimension affective de l'accès à une langue étrangère. L'intervention d'un "native speaker" constitue un levier émotionnel favorable à l'implication individuelle et à l'apprentissage d'une langue étrangère.

8-Présentation des projets 2024-2025 et financement

-jazz au sommet : 146 euros

-musique Sébastien Fayard : 2 340 euros

-danse Laura et Nicolas : 2 488 euros

-savoir rouler CE2-CM2 : 980 euros (co financement) soit 490 euros (avec sortie de fin d'année)

-judo avec Maryna Péliissier CP-CE1 405 euros

-cycle natation :

transport P1-P2 1 620 euros + entrées 290,40 euros

transport P4-P5 2 030 euros + entrées 770 euros

TOTAL projets : 11 019,40 euros

2676 euros : budget mairie pour les projets

5 040 euros : budget APE pour les projets

Total : 7 716 euros

Reste à financer: 3 303,40 euros

-participation financière des parents : 37 euros (CM1) et 39 euros (CP-CE1-CE2-CM2)

-financement occe : 535,40 euros

Pour information, le compte occe de l'école est exclusivement alimenté par le bénéfice réalisé lors de la vente des photos scolaires, portraits...

Madame Fanget remercie chaleureusement la mairie pour le financement des projets ainsi que l'APE, qui en plus du financement des projets, offre à chaque classe deux abonnements choisis par l'équipe enseignante :

CP-CE1 : Wakou et Le Petit Quotidien

CE2-CM1 : Wapiti et Mon Quotidien

CM1-CM2 : 1 jour 1 actu et I Love English Kids.

Madame Brault précise que la mairie octroie à l'APE une subvention de « 4 468€, ce qui en fait, de loin, la première association du village soutenue par la commune ».

9-A vos agendas...quelques temps forts de l'école :

-le samedi 12 avril : comédie musicale (voir annexe 4)...un projet interdisciplinaire impulsé par l'équipe enseignante, Sébastien Fayard (chants et musique) et Laura et Nicolas (danse) et investi par l'ensemble des élèves mêlant plurilinguisme, ouverture culturelle, chants, danse, découverte de l'Europe et d'autres

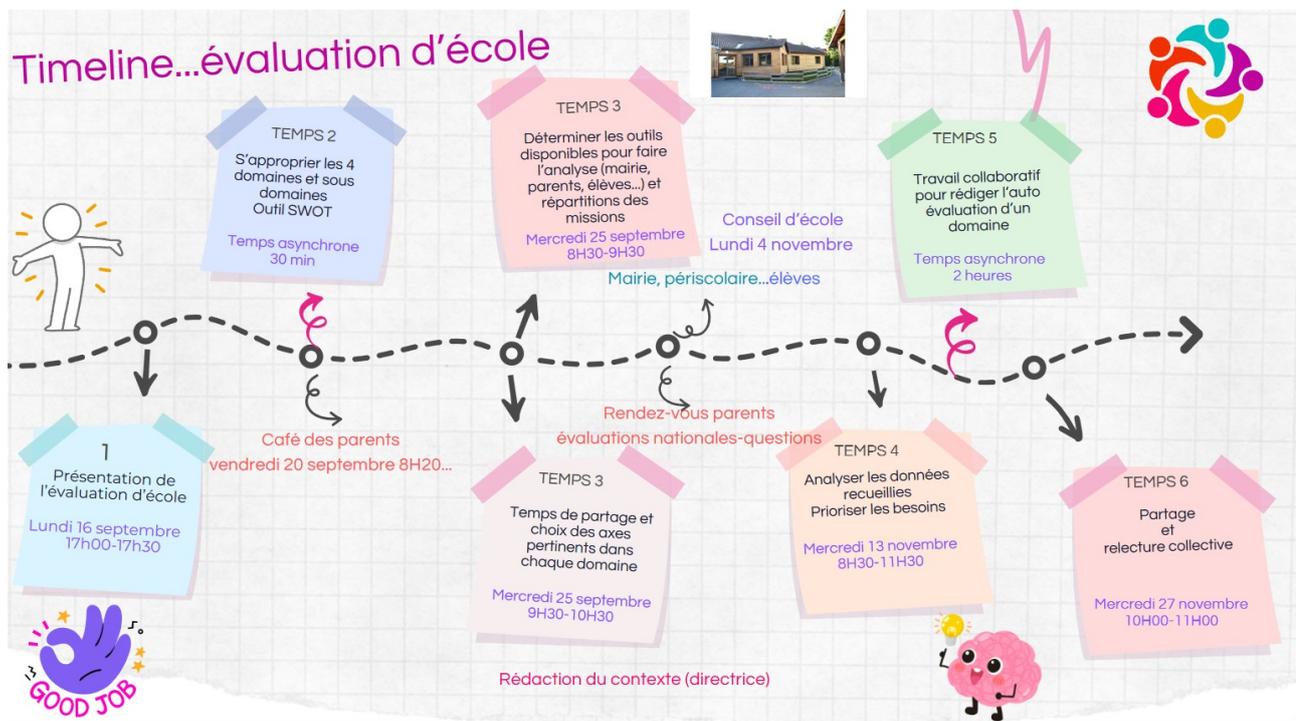
continents avec un brin d'éducation au développement durable...pour « faire vivre » le label Euroscol du CP au CM2 ;

-le vendredi 20 juin : fête de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire.

La date de la fête de Noël est en cours de discussion, elle sera communiquée prochainement.

La séance est levée à 19H40.

ANNEXE 1



ANNEXE 2


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Le label **niveau 1 - engagement** est attribué à l'école

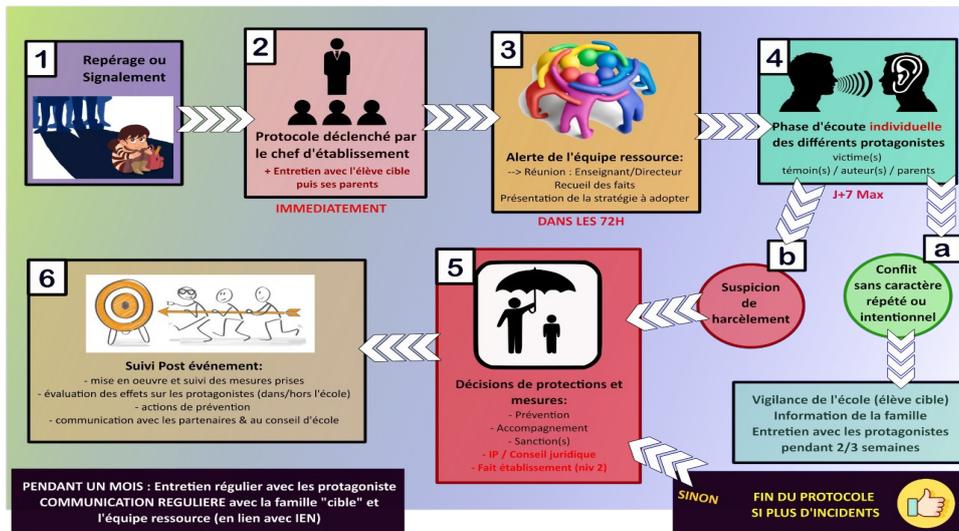
0421884V ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE CHARLES EXBRAYAT ELEMENTAIRE
pour l'année scolaire **2024-2025**

NIVEAU 1 engagement → **NIVEAU 2 approfondissement** → **NIVEAU 3 expertise**

The graphic includes an illustration of three people and a flow diagram showing the progression from engagement to expertise.

ANNEXE 3

Schématisation Protocole Harcèlement à l'école



ANNEXE 4

